

Service de presse

Case postale	Téléphone	+41 1 631 31 11
CH-8022 Zurich	Téléfax	+41 1 631 39 10

Communiqué de presse

Zurich, le 3 décembre 1998

Aide monétaire en faveur du Brésil: La Suisse approuve le recours aux Nouveaux accords d'emprunt

La Banque nationale suisse a, en accord avec le Département fédéral des finances, approuvé un recours aux Nouveaux accords d'emprunt (NAE) en faveur du Brésil. Ce recours porte sur 9'117,4 millions de droits de tirage spéciaux (DTS), soit approximativement 17,5 milliards de francs. La Banque nationale fournira une part de 455 millions de DTS (environ 880 millions de francs) sous forme d'un crédit octroyé au Fonds monétaire international (FMI). Plusieurs pays membres des NAE ne pouvant actuellement fournir une contribution, les parts des participants restants ont été relevées en conséquence, dans le cas de la Banque nationale de 4,6% à 4,99%.

Il s'agit du premier recours aux Nouveaux accords d'emprunt du FMI. Les NAE sont des accords parallèles aux Accords généraux d'emprunt (AGE). Ils sont entrés en vigueur le 17 novembre 1998, après avoir été signés par les 25 pays participants. Ces pays se sont ainsi engagés à accorder des crédits au FMI, selon une clé de répartition convenue, en cas de situation exceptionnelle et de pénurie de ressources. Au titre des AGE et des NAE, le FMI peut lever jusqu'à 34 milliards de DTS, soit un montant représentant le double de ce qui était précédemment disponible au titre des seuls AGE. Les Chambres fédérales ont approuvé, voici un an déjà, l'adhésion de la Suisse aux NAE.

Banque nationale suisse